



Pourquoi la cigarette n'est-elle pas interdite aux moins de 18 ans comme l'alcool ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 18 février 2010

(re) bonjour,

Pourquoi la cigarette n'est-elle pas interdite aux moins de 18 ans comme l'alcool ? Est-elle considérée comme moins dangereuse ?

Au cours de cet échange, vous aviez évoqué la possibilité d'interdire purement et simplement de fumer devant les lycées (car beaucoup d'élèves qui s'y trouvent clope au bec ont bien moins de 16 ans). Ce qui semble une bonne idée, mais comment faire ? Qui sensibiliser ? Comment agir concrètement ? Je ne dois pas être le seul concerné par cette question, car chaque matin, je passe devant un lycée avec mon petit garçon de 4 ans, et ce dernier singe déjà ceux qu'il appelle les grands en faisant semblant de fumer. Vous imaginez mon agacement... et mon inquiétude.

Bien à vous,

EB

Réponse :

Citation : DNF n'est favorable à aucune forme de prohibition, notamment lorsqu'elle ne touche qu'une partie de la population. Tant que la commercialisation du tabac sera légale, sa consommation le sera également. Et si l'on souhaite éviter le spectacle navrant des entrées de lycées envahies par la fumée, il suffira d'interdire de fumer à l'entrée des lycées, mais de l'interdire à tout le monde.

La réponse de DNF que vous évoquez, reprise ci-dessus, évoque la possibilité de réclamer à vos élus une extension de la loi pour interdire de fumer aux abords des établissements d'enseignement. Le contrôle de son application reviendrait naturellement aux agents assermentés de la police et de la gendarmerie puisqu'il s'agit de la voie publique.

Quant à la différence entre alcool et tabac, elle n'existe pas en réalité puisque dans les deux cas, la vente en est interdite, mais pas la consommation.